



INSECTAN

FICHE TECHNIQUE

TERRE DE DIATOMÉE AÉROSOL

Aérosol insecticide à base de
Terre de Diatomée 100% minérale

ÉLIMINE EFFICACEMENT & SANS PRODUIT
CHIMIQUE LES INSECTES RAMPANTS
(Fourmis, cafards, poux rouges...)

Composition

Terre de diatomée (silicium dioxide) 7.2%

Points forts

- SPÉCIAL HABITATIONS ET LOGEMENTS D'ANIMAUX
- ÉLIMINE EFFICACEMENT INSECTES ET DES ACARIENS
- SOLUTION 100% NATURELLE
- EFFICACE SUR ADULTES, LARVES ET OEUFS
- APPLICATION FACILE

Action

La **Terre de Diatomée** est une poudre 100% naturelle, constituée de micro-algues fossilisées abrasives, les diatomées. Les squelettes siliceux absorbent l'humidité naturellement et en grande quantité. Pour se développer, se nourrir et se reproduire, les acariens et les insectes ont besoin d'humidité. La **Terre de Diatomée** assèche naturellement les milieux en 3 jours, rendant ainsi l'environnement défavorable au bon développement des insectes, de leurs larves et des œufs.

Application et dose d'emploi

INSECTAN Terre de Diatomée Aérosol peut être appliquée dans l'environnement des animaux de compagnie, chats, chiens, chevaux, mais aussi dans les poulaillers, chenils, basse cours, locaux d'élevage, niches, boxes pour animaux ou tout autre local accueillant des animaux domestiques.

Agiter vigoureusement l'aérosol avant emploi jusqu'au décolllement de la bille. Vaporiser une mince couche sur les zones à traiter :

-A l'intérieur des habitations : dans les cages pour animaux domestiques, niches, paniers ou litières ; le long des plinthes, les pièces d'ameublement où peuvent transiter les animaux de compagnie (canapés, lits, moquettes, tapis...) ; le tour des plantes, les fissures et recoins humides.

-Dans les poulaillers, les basse-cours : dans les pondoirs, perchoirs, fissures, nids et recoins humides.

-Dans les autres logements d'animaux, les boxes et les chenils (chevaux, moutons, chiens ...) : sur les litières humides.



Référence & Conditionnement

Réf. I7183 : Aérosol de 500 mL / Carton de 6 unités

Précautions particulières

La Terre de Diatomée s'utilise à l'intérieur et autour des habitations et logements. Ne pas appliquer directement sur les animaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des ammes nues et de toute autre source d'ignation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une amme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122. Pour les instructions de premier secours, contacter le centre antipoison le plus proche. Respecter les précautions d'emploi.

Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

